

Texte et questionnaire

« Comment *Homo sapiens*¹ a-t-il réussi à [...] fonder des cités de plusieurs dizaines de milliers d'habitants et des empires de centaines de millions de sujets ? Le secret réside probablement dans l'apparition de la fiction. De grands nombres d'inconnus peuvent coopérer avec succès en croyant à des mythes communs.

Toute coopération humaine à grande échelle – qu'il s'agisse d'un Etat moderne, d'une Eglise médiévale, d'une cité antique ou d'une tribu archaïque – s'enracine dans des mythes communs qui n'existent que dans l'imagination collective. Les Églises s'enracinent dans des mythes religieux communs. Deux catholiques qui ne se sont jamais rencontrés peuvent néanmoins partir en croisade ensemble ou réunir des fonds pour construire un hôpital parce que tous deux croient que Dieu s'est incarné et s'est laissé crucifier pour racheter nos péchés. Les États s'enracinent dans des mythes nationaux communs. Deux Serbes qui ne se sont jamais rencontrés peuvent risquer leur vie pour se sauver l'un l'autre parce que tous deux croient à l'existence d'une nation serbe, à la patrie serbe et au drapeau serbe. Les systèmes judiciaires s'enracinent dans des mythes légaux communs. Deux juristes qui ne se sont jamais rencontrés peuvent néanmoins associer leurs efforts pour défendre un parfait inconnu parce que tous deux croient à l'existence des lois, de la justice, des droits de l'homme – et des honoraires qu'ils touchent.

Pourtant, aucune de ces choses n'existe hors des histoires que les gens inventent et se racontent les uns aux autres. Il n'y a pas de dieux dans l'univers, pas de nations, pas d'argent, pas de droits de l'homme, ni lois ni justice hors de l'imagination commune des êtres humains.

[...] Raconter des histoires efficaces n'est pas chose facile. La difficulté n'est pas de raconter l'histoire, mais de convaincre tous les autres d'y croire. Une bonne partie de l'histoire tourne autour de cette question : comment convaincre des millions de gens de croire des histoires particulières sur les dieux, les nations ou les sociétés anonymes à responsabilité limitée ? Quand ça marche, pourtant, cela donne à *Sapiens* un pouvoir immense, parce que cela permet à des millions d'inconnus de coopérer et de travailler ensemble à des objectifs communs. Essayez donc d'imaginer combien il eût été difficile de créer des Etats, des Eglises ou des systèmes juridiques, si nous ne pouvions parler que de ce qui existe réellement comme les rivières, les arbres et les lions.

Au fil des ans a été tissé un réseau d'histoires d'une incroyable complexité. Le genre de choses que les gens créent à travers ce réseau d'histoires portent le nom de « fictions », de « constructions sociales » ou de « réalités imaginaires ». Une réalité imaginaire n'est pas un mensonge. Je mens quand je dis qu'il y a un lion près de la rivière alors que je sais parfaitement qu'il n'y en a pas. Mentir n'a rien de très particulier. Les singes verts² et les chimpanzés peuvent mentir. On a observé un singe vert crier : « Attention, un lion ! » alors qu'il n'y avait pas de lion dans les parages. L'alerte avait l'avantage d'effrayer un comparse qui venait de trouver une banane, que le menteur put conserver pour lui seul.

Contrairement au mensonge, une réalité imaginaire est une chose à laquelle tout le monde croit ; tant que cette croyance commune persiste, la réalité imaginaire exerce une force dans le monde. Par exemple, la plupart des défenseurs des droits de l'homme croient sincèrement à l'existence des droits de l'homme. Personne ne mentait quand, en 2011, les Nations unies exigèrent du gouvernement libyen

¹ Homo Sapiens : du latin, l'homme qui sait. Désignation scientifique de l'espèce humaine

² Singe vert : espèce de singe de la famille des cercopithèques

qu'il respecte les droits de l'homme de ses citoyens, alors même que les Nations unies, la Libye et les droits de l'homme sont des fictions nées de notre imagination fertile. »

Yuval Noah Harari, Sapiens, une brève histoire de l'humanité (2015)

Questions

- 1) D'après l'auteur, pourquoi l'humanité a-t-elle besoin de « fictions » ?
- 2) Expliquez l'affirmation : « *Il n'y a pas de dieux dans l'univers, pas de nations, pas d'argent, pas de droits de l'homme, ni lois ni justice hors de l'imagination commune des êtres humains* ».
- 3) Qu'est-ce qui distingue les « réalités imaginaires » du mensonge ? Expliquez l'exemple du singe vert capable de mensonge.
- 4) « *Essayez donc d'imaginer combien il eût été difficile de créer des Etats, des Eglises ou des systèmes juridiques, si nous ne pouvions parler que de ce qui existe réellement comme les rivières, les arbres et les lions.* » A quelle fonction du langage du langage l'auteur rend-il hommage ici ? En quel sens peut-on parler ici d'une puissance créatrice du langage ?
- 5) L'auteur parle ici de la fiction des droits de l'homme. Savez-vous comment cette fiction est née ? Quel en est le texte fondateur ?



Corrigé du questionnaire

sur le texte de Y. N. Harari

(Sapiens, une brève histoire de l'humanité)

Thème de ce texte : la fonction créatrice du langage dans le monde culturel

1) D'après l'auteur, pourquoi l'humanité a-t-elle besoin de « fictions » ?

La thèse de l'auteur est que **l'humanité a besoin de fictions pour faire société**. Ces fictions désignent des **mythes**, c'est-à-dire les grands récits fondateurs des civilisations humaines. Au sens ethnologique, les mythes se définissent comme des récits répondant à un besoin de sens propre à l'humanité : ils prennent en charge les questions de l'origine de notre existence, de sa destination et de sa finalité. Ces mythes véhiculent donc des **valeurs** propres à un groupe donné, et pour l'auteur, permettent de **fédérer les groupes humains autour de croyances communes**.

C'est cette adhésion à des valeurs communes qui permet de **relier** les hommes entre eux, de faire naître entre eux un **sentiment de solidarité ou de fraternité**. C'est pourquoi les premiers mythes sont religieux, car la **religion**, au sens étymologique, c'est ce qui « relie » les hommes aux dieux et entre eux.

Mais pourquoi les hommes ont-ils besoin de croire qu'ils sont frères et de forger des fictions pour le croire ? Tout simplement parce que leur nature première ne les incite pas vraiment à la fraternité. **Kant** a enfin forgé le concept d'« **insociable sociabilité** » pour montrer que les hommes, bien qu'ayant besoin de l'entraide de leurs semblables pour survivre, ont tendance à entrer en conflit avec eux en raison de leurs penchants égoïstes et tyranniques. Aussi, pour surmonter cette hostilité primaire, les hommes devaient se persuader d'une fraternité originelle entre eux à l'aide de fictions.

2) Expliquez l'affirmation : « Il n'y a pas de dieux dans l'univers, pas de nations, pas d'argent, pas de droits de l'homme, ni lois ni justice hors de l'imagination commune des êtres humains ».

A travers cette affirmation, l'auteur insiste sur la **dimension artificielle** de toutes les valeurs qui organisent les sociétés humaines, que ces valeurs soient religieuses, politiques, économiques ou juridiques. Par « artificielle », il faut entendre ici ce qui est le **produit de l'art**, c'est-à-dire de **l'invention humaine, par opposition à ce qui est donné dans la nature**. Or, la faculté qui préside chez l'homme à l'invention, n'est autre que **l'imagination**. En d'autres termes, l'homme ne peut mener d'existence spécifiquement humaine en dehors d'une sphère d'existence entièrement

imaginée par lui : **la culture**. Au sein d'une nature dont l'homme serait absent, il n'y aurait donc ni dieux, ni nations, ni argent. Ces notions n'ont de sens qu'au sein de la culture ou de la civilisation, comprises comme ensemble des institutions permettant aux hommes d'organiser leur existence collective.

3) Qu'est-ce qui distingue les « réalités imaginaires » du mensonge ? Expliquez l'exemple du singe vert capable de mensonge.

Les « réalités imaginaires » sont instaurées par les fictions nécessaires à la coexistence et à la coopération des hommes entre eux. Il s'agit de **valeurs qui n'ont pas d'existence matérielle ou naturelle, mais qui ont une réalité spirituelle pour les hommes qui y croient**. Ainsi par **exemple**, le **concept juridique et moral d'égalité** entre les hommes. Dans le monde naturel et social, il n'y a pas d'égalité entre les hommes ; comme l'a bien montré **Jean-Jacques Rousseau**, ce qui existe au contraire, ce sont d'abord les inégalités entre les hommes : inégalité de force, d'intelligence, de naissance, etc... Or, pour vivre en société de façon pacifique, il fallait bien forger l'idée d'une égalité qui dépasse les inégalités naturelles et sociales : l'égalité de tous devant la loi. Ainsi, les réalités imaginaires sont **des fictions nécessaires à l'instauration de la culture**. Elles font l'objet d'une **croissance collective** et ont pour **effet bénéfique de rassembler les hommes et de pacifier les rapports humains**.

C'est précisément ce qui les distingue du mensonge. **Mentir** en effet, c'est cacher la vérité à quelqu'un, c'est **tenir un discours visant à tromper l'autre, à abuser de sa confiance dans un but égoïste**. Le mensonge a donc pour effet de **diviser les hommes et de reconduire la tendance à l'insociabilité repérée par Kant** : il fait partie des moyens dont les hommes usent pour satisfaire leurs intérêts particuliers quitte à saper le principe sur lequel repose la sociabilité humaine : la confiance. En ce sens, **le mensonge fait obstacle à la culture et à la civilisation**, il est même en dehors d'elles, et **reconduit l'homme à sa condition naturelle, animale**. C'est pourquoi l'auteur parle du « singe vert » capable de mensonge. **Si un animal peut mentir pour satisfaire un penchant naturel, c'est donc que le mensonge n'a rien de spécifiquement culturel** ni même humain. En ce sens, on ne saurait donc le confondre avec les « réalités imaginaires » du mythe.

4) « Essayez donc d'imaginer combien il eût été difficile de créer des Etats, des Eglises ou des systèmes juridiques, si nous ne pouvions parler que de ce qui existe réellement comme les rivières, les arbres et les lions. » A quelle fonction du langage l'auteur rend-il hommage ici ? En quel sens peut-on parler ici d'une puissance créatrice du langage ?

En distinguant les institutions humaines (Etats, Eglises, systèmes juridiques) des réalités naturelles (rivières, arbres et lions), l'auteur veut ici insister sur l'opposition entre deux fonctions distinctes du langage : la fonction constative, d'une part, visant à décrire ce qui est ; la fonction performative d'autre part, visant à créer par un acte de langage. Comme l'a bien montré Austin, dans son ouvrage, *Quand dire, c'est faire*, le langage n'est pas seulement ce qui permet à l'homme de nommer les choses, de constater leur existence ; mais aussi ce qui peut faire exister certaines réalités « imaginaires » ou spirituelles, comme le sont les réalités culturelles.

5) L'auteur parle ici de la fiction des droits de l'homme. Savez-vous comment cette fiction est née ? Quel en est le texte fondateur ?

La fiction des droits de l'homme est un **exemple illustrant cette fonction performative du langage**. Cette fiction trouve sa source dans le texte fondateur de la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789**. Ce texte proclame l'existence d'un **droit naturel supérieur** à tous les régimes juridiques existants et s'imposant à eux : ce droit naturel stipule que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit.

Evidemment, les rédacteurs de ce texte n'ignoraient pas que cette liberté et cette égalité n'étaient pas effectivement reconnues par le système de l'Ancien Régime, fondé sur la hiérarchie des ordres et l'existence de privilèges. Mais ils souhaitaient **mettre un terme à ce système injuste et le seul moyen de le faire de façon durable était de le « déclarer » injuste**, c'est-à-dire d'en révéler l'injustice et de faire admettre par les consciences une vision plus juste de la société. Or, **pour agir sur les esprits et changer le monde, il fallait une parole qui soit forte, solennelle et performative** : telle est la fonction de la Déclaration de 1789, qui, dans son préambule, se fonde sur le « Peuple français » et sur les « auspices de l'Etre suprême », c'est-à-dire deux autorités transcendantes, pour faire exister effectivement les nouveaux droits qu'elle proclame.